



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 31 mars 2015 à 20 heures
Salle du Conseil –Mairie -3, rue de la Vallée

Conseillers élus : 15 Conseillers en exercice : 15

Absences : 0

Procurations : 0

Date de convocation : 25/03/2015

Sous la présidence de M. Daniel DIETMANN, Maire
Etaient présents : MM. Jerry MONNOT, Jean-Louis STANTINA, Mme Delphine WININGER-WOEHL, adjoints
MMES Estelle BUCHMANN ORTSCHITT, Nathalie DURAND, Stella STOECKEL, Nathalie VERRIER
MM. Serge BIHR, Jean-Marie FLURY, Sébastien GENTZBITTEL, Thierry LUPFER, Dominique RICHARD, Lionel VANELLO, Pascal WIEDEMANN

Y assistent également :

Mme Nathalie GARDELLA, secrétaire
Mme Mireille LINDER, secrétaire

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance précédente
3. Présentation pour approbation du Budget 2015
4. Vote des taux des impôts locaux
5. Ajustement chronologique de contrat d'emprunt relais
6. Contrat groupe d'assurance statutaire
7. Enfouissement ligne haute tension 2^{ème} tranche
8. Opération Haut-Rhin propre
9. Divers

de la mairie (+5 000 €), soit un total de 39 152 € pour un remboursement de 35 005 €, soit un solde positif de 4 000 €/an.

Cela signifie que les emprunts sont largement financés par nos produits. (maison d'îmière, Eglise, mairie, forêt).

M. le Maire présente le projet de Budget primitif 2015 chapitre par chapitre.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Cette section prend en compte des travaux conséquents qui ne sont pas considérés comme de l'investissement. Il s'agit principalement de la rénovation intérieure complète du rez de chaussée du bâtiment d'écoles et des travaux de voirie dans plusieurs rues.

011-Charges à caractère général.....	135 800 €
012-Charges de personnel.....	62 247 €
014-Atténuation de produit FNGIR.....	22 650 €
022-Dépenses imprévues.....	19 934.18 €
023-Virement à la section d'investissement.....	158 633.07 €
065-Autres charges de gestion courante.....	92 793 €
066-Charges financières.....	52 650 €

TOTAL: 544 707.25 €

RECETTES

002- Excédent antérieur reporté.....	109 142.25 €
6419- Remboursement rémunération de personnel.....	7 200 €
70- Produit des services.....	70 500 €
73- Impôts et taxes.....	181 640 €
74- Dotations et participations.....	110 150 €
75- Autres produits de gestion courante.....	62 100 €
76-Produits financiers.....	75 €
77- Produits exceptionnels.....	3 900 €

TOTAL: 544 707.25 €

INVESTISSEMENT

Les opérations d'investissement concernent l'enfouissement des réseaux 2° Tranche (200 971 €), la salle des fêtes: porte extérieure-porte intérieure (10 300 €), l'aménagement végétal extérieur mairie (13 700€), la maison d'îmière : carport (21 700 €), cimetière: dalle du souvenir (1 250 €), plans sécurité et extincteurs: Mairie/ Eglise (1 600 €), penderie- placard- kitchenette-stores mairie (4 500 €), remboursement emprunt mairie et paiements annuités (184 500 €).

RECETTES

002-Résultat exercice précédent reporté.....	12 459,85 €
042-Opérations d'ordre entre section.....	51,00 €
070-Vente produits fabriqués, prestations de services.....	7 640,00 €

TOTAL: 20 150,85 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

040-Opérations d'ordre entre section.....	51,00 €
021-Immobilisations corporelles.....	12 666,85 €

TOTAL: 12 717,85 €

RECETTES

001- Solde d'exécution d'investissement reporté.....	267,00 €
021-Virement de la section de fonctionnement.....	12 133,85 €
040-Opérations d'ordre entre section.....	317,00 €

TOTAL: 12 717,85 €

Après lecture commentée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget annexe de l'assainissement pour l'année 2015 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Exploitation	20 150,85 €	20 150,85 €
Investissement	12 717,85 €	12 717,85 €

Ce budget est voté par chapitre, aussi bien au niveau de la section d'exploitation que de la section d'investissement.

4. Vote des taux des impôts locaux

Délibération : 10/2015

M. Le Maire informe le Conseil Municipal des bases prévisionnelles pour 2015 et des taux actuels d'imposition.

Noms	Bases prévisionnelles 2015	Taux actuels	Produits
Taxe d'Habitation	682 000	14.39	98 140
Taxe foncière bâti	413 800	9.00	37 242
Taxe foncière non bâti	19 800	47.93	9 490
CFE	25 000	19.52	4 880

Décide :

La commune de Manspach charge le Centre de Gestion du Haut-Rhin de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : décès, accident / maladie imputable au service, maladie ordinaire, longue maladie / maladie de longue durée, maternité / paternité / adoption, temps partiel thérapeutique, disponibilité d'office, invalidité
 - agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : accident du travail / maladie professionnelle, maladie ordinaire, maladie grave, maternité / paternité / adoption, temps partiel pour motif thérapeutique
- Elles devront prendre effet au 1^{er} janvier 2016, pour une durée de 4 ans, et être gérées sous le régime de la capitalisation.

La décision éventuelle d'adhérer aux conventions proposées fera l'objet d'une délibération ultérieure.

7. Enfouissement de la 2^{ème} tranche des réseaux Haute tension dans la rue de l'Eglise et la rue Bellevue.

Délibération : 13/2015

Vu la délibération 27/2014,

Suite à la rencontre du Syndicat départemental d'électricité et d'ERDF, il est proposé de réaliser les modifications Haute Tension nécessaires, ainsi que l'enfouissement concomitant du réseau télécom.

Le Conseil Municipal,

VALIDE le chiffrage estimatif de travaux de mise en souterrain du réseau HTA d'un montant de 66 300 € T.T.C.

AUTORISE M. le Maire à finaliser l'estimation du coût et à signer tout document permettant la réalisation de cette opération.

8. Opération Haut-Rhin propre

Rendez-vous le samedi 11 avril 2015 à 13h30 devant l'école. L'opération Haut-Rhin propre est un moment privilégié pour rassembler toutes les générations afin de prendre soin de notre environnement.

9. Divers

- **Site internet** : Le site est en construction : manspach.illicoweb.com
Une réunion avec le prestataire Illicoweb est programmée le vendredi 24 avril 2015 à 14 heures en mairie, afin de déterminer un échéancier pour la mise en ligne.
- **Inauguration Mairie** : Le 16 mai approche. La réunion de préparation aura lieu le 28 avril à 20 heures.

Table des délibérations

Délibération : 10/2015 : Vote des taux des impôts locaux

Délibération : 11/2015 : Ajustement chronologique de contrat d'emprunt relais

Délibération : 12/2015: Contrats d'assurance des risques statutaires

Délibération : 13/2015 : Enfouissement de la 2^{ème} tranche des réseaux Haute tension dans la rue de l'Eglise et la rue Bellevue.